

Les associations

L'association est un espace où s'exerce la citoyenneté. Où des projets innovants au service de l'intérêt collectif se développent. Derrière ces projets, se trouve une organisation administrative que portent bénévolement des hommes et des femmes.

Page modifiée le vendredi 14 janvier 2022 • Données Ville d'Allonnes

Créer



© Ville d'Allonnes

Pour créer une association il faut.

- Être au moins deux personnes,
- déterminer le lieu du siège de votre association,
- trouver un nom,
- rédiger vos statuts,
- vérifier que l'objectif de votre projet est compatible avec la loi 1901,
- désigner les responsables de l'association,
- accomplir les formalités de déclaration.

Déclarer la création de son association

Pour acquérir la personnalité morale et la capacité juridique effectuer une déclaration au greffe des associations qui donne plus de savoir plus sur [la déclaration](#).

Guides pratiques

Prendrez-vous un cookie ?

Ce site utilise des traceurs, aussi appelés cookies. Certains sont essentiels à son fonctionnement, d'autres servent à mesurer son audience. Vous pouvez consentir au dépôt des traceurs facultatifs de votre choix sur votre équipement, refuser tous les traceurs facultatifs ou tout accepter. Votre décision sera enregistrée pour une durée d'un an mais vous pourrez changer d'avis à tout moment via le lien "Cookies" présent en bas de page. [En savoir plus](#)

Personnaliser

Refuser

Accepter

Les associations - Site de la Ville d'Allonnes



© Ville d'Allonnes

Sur le site des associations.gouv retrouvez tous les guides pratiques de la vie associative [consulter le site](#).

Figurer dans l'annuaire des associations

Ce site offre un espace aux associations d'Allonnes pour qu'elles puissent se faire connaître. L'annuaire permet non seulement de présenter l'objet de l'association mais également ses différentes activités.

Créer un compte

Pour pouvoir promouvoir votre association sur ce site, vous devez créer un compte. Les renseignements qui vous sont demandés à cette étape restent **confidentiels**.

1. [Rendez-vous dans l'annuaire des associations et des activités](#),
2. Touchez ou cliquez sur le bouton Ajouter mon association,
3. Dans la page qui s'affiche, touchez ou cliquez sur le bouton Créer mon compte,
4. Dans la page qui s'affiche, remplissez le formulaire puis touchez ou cliquez sur le bouton Créer mon compte.

Confirmation

Vérifiez bien l'adresse électronique que vous indiquez. Elle doit être **valide et correcte** pour recevoir un courrier de confirmation.

Ce courrier a pour objet "Annuaire des associations - demande de création de compte". Merci de **suivre le lien Confirmer le compte**.

Un message de confirmation "Votre compte a été créé" s'affiche alors dans votre navigateur tandis que vous recevez un second courrier électronique, avec pour objet "Annuaire des associations - compte activé".

[Vous ne voyez rien venir ? Pensez à consulter votre dossier des messages indésirables.](#)

Connexion

Si vous venez de créer un compte, vous êtes connecté d'office. Vous pouvez immédiatement décrire votre association. Il vous suffit de revenir à la page d'accueil de l'annuaire en utilisant le fil d'Ariane.

Pour toute actualisation ultérieure de vos informations, vous devrez vous connecter à nouveau. Vous passerez par les étapes 1 et 2 décrites ci-dessus puis par la partie "Je possède déjà un compte".

Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pourrez **demander sa réinitialisation**.

Présentation de votre association

Une fois connecté, suivez les étapes suivantes pour ajouter une présentation de votre association.

1. Touchez ou cliquez sur le bouton "Modifier mes informations",
2. dans la page qui s'affiche, touchez ou cliquez sur le bouton "Ajouter une association",
3. dans la page qui s'affiche, remplissez le formulaire puis touchez ou cliquez sur le bouton "Enregistrer".

Les données que vous avez saisies seront **visibles en ligne après modération**. Assurez-vous de présenter vos informations de la manière suivante.

Champ	Contenu
Nom de l'association	Son intitulé complet, non abrégé (ex. Club des amoureux de la cithare)
Sigle de l'association	Si elle existe, l'abréviation qui désigne habituellement l'association, sans points entre les lettres (ex. Cac)
Thème	Le champ d'activité le plus pertinent, plusieurs si nécessaire
Description	Une présentation brève des objectifs en une phrase ou deux, de 600 signes maximum sans retour à la ligne (ex. Découverte et pratique de la cithare, instrument de musique à cordes pincées.)
Adresse	Avec une virgule après le numéro et un trait d'union dans les noms composés (ex. 16, rue Jean-Dupont)
Complément d'adresse	Ex. Bâtiment A
Code postal	Sans espace entre les chiffres (ex. 72000)
Adresse électronique	Adresse propre à l'association ou à l'un de ses dirigeants
Téléphone	Sans points, avec des espaces (ex. 02 43 47 47 47)
Site internet	L'adresse comprend impérativement le préfixe http://
Responsable	Prénom et nom du dirigeant
Numéro Siret	Numéro à 14 chiffres sous la forme 123 123 123 12345
Agréments	Liste des éventuels agréments ou labels détenus par l'association

Présentation de vos activités

Une fois que la présentation de votre association est visible en ligne, vous pouvez y associer la présentation de vos activités.

1. Connectez-vous,

Les associations - Site de la Ville d'Allonnes

2. touchez ou cliquez sur "Modifier mes informations",
3. dans la page qui s'affiche, touchez ou cliquez sur le bouton "Ajouter une activité",
4. dans la page qui s'affiche, remplissez le formulaire puis touchez ou cliquez sur le bouton "Enregistrer".

Les données que vous avez saisies seront **visibles en ligne après modération**. Assurez-vous de présenter vos informations de la manière suivante.

Champ	Contenu
Nom de l'activité	Sans indiquer les renseignements qui trouvent leur place ailleurs dans le formulaire (ex. Cours de cithare et non pas Cours de cithare pour les 7-77 ans)
Catégories	Les catégories peuvent être différentes des thèmes retenus pour la présentation de l'association
Lieu de pratique	Le cas échéant, sélection d'un équipement
Adresse	Avec une virgule après le numéro et un trait d'union dans les noms composés (ex. 16, rue Jean-Dupont)
Code postal	Sans espace entre les chiffres (ex. 72000)
Public cible	Uniquement un chiffre, sans la mention "ans"
Horaires	Ex. Le lundi, de 20 h 30 à 22 h
Tarifs	Ex. 45 € par trimestre

La carte **s'ajuste d'elle-même** au lieu de pratique que vous indiquez.

Modifications

Vous gardez bien sûr la main pour modifier et supprimer la présentation de vos activités et de votre association.

Vous pouvez aussi modifier votre compte. Si vous décidez de le supprimer, vous devez au préalable retirer toutes les informations de présentation de vos activités et de votre association.

Veillez à mettre à jour vos informations dès que nécessaire. Les contenus non actualisés pendant plus d'un an seront effacés.



TÉLÉCHARGER : LISTE_ASSOCIATIONS_ALLONNAISES_POUR_LE_SIT...
(pdf, 79 ko)

